

Soutien à la mobilisation contre la casse des ULIS

A quand une véritable inclusion scolaire, dans le respect des élèves, des enseignants et des familles ?

Dans de nombreux collèges* de Seine-Maritime, la rentrée scolaire a été chaotique pour les élèves orientés en ULIS et leurs familles, en raison de l'absence de coordinateurs : le résultat d'un « jeu de chaises musicales » qui a vu les enseignants spécialisés réaffectés dans les ULIS de primaire et des vacataires non formés prendre leur place dans le secondaire, après quelques semaines d'attente. A ce début d'année difficile, s'ajoute à présent le projet d'augmenter dès décembre les effectifs en ULIS...des unités qui accueillent pourtant des élèves qui ont besoin d'un accompagnement individualisé.

Pour nous, c'est non ! Nous soutenons la large mobilisation à l'appel des syndicats CGT, FSU Snes et Snuipp, Sud Éducation, FO, SNALC, SNCL et de la FCPE mercredi 1^{er} décembre à 15h à Rouen.

Attentifs depuis de très nombreuses années aux moyens affectés aux classes ULIS et plus généralement à la réalité de l'inclusion scolaire sur le terrain, nous savons que les maîtres mots pour une scolarité réussie des enfants orientés en ULIS sont l'accompagnement individualisé, qui permet de progresser à son rythme, et un cadre sécurisé et rassurant, donc des effectifs faibles.

Pour les enseignants qui les accompagnent sur leur chemin d'élèves, la limite actuelle de 12 élèves par classe est absolue : elle permet une attention à chacun et garantit une prise en charge efficace lorsqu'un élève connaît des troubles du comportement.

Au cours de cette année scolaire déjà fortement perturbée par le contexte sanitaire, il est urgent que, collectivement, nous affirmions ce que nous voulons pour l'inclusion scolaire :

- Ne pas augmenter le nombre d'élèves par ULIS mais créer de nouvelles unités là où il y en a besoin ;
- Recruter des enseignants du premier degré spécialisés et former de nouveaux enseignants volontaires, pour le premier et le second degré ;
- Renoncer à la mauvaise réforme des Pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL) qui obligent les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap à faire du saupoudrage de leur temps entre les élèves qu'elles et ils soutiennent ;
- développer l'ensemble des structures spécialisées pour accueillir tous les enfants qui sont orientés par la MDPH et éviter les affectations « par défaut » et les ruptures de parcours ;
- améliorer la formation des enseignants de classe ordinaire et de classe spécialisée pour garantir une continuité dans le suivi des élèves à besoins particuliers.

Construire une école véritablement inclusive, respecter la loi de 2005 qui garantit à chaque élève une école qui l'aide à bien grandir nécessite des moyens et une volonté forte.

Pour les parents d'élèves, souvent en réelle détresse, qui se mobilisent pour l'avenir de leurs enfants,

Pour les enseignants qui, avec leurs représentants syndicaux, n'acceptent plus la casse de leur travail et le manque de considération pour leur métier,

Pour que l'inclusion scolaire devienne une réalité,

Nous serons de toutes les mobilisations présentes et à venir et nous interpellons à nouveau le ministre de l'Éducation nationale et le ministre des Solidarités et de la Santé.

Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) sont des dispositifs permettant aux élèves en situation de handicap ou présentant des troubles importants de l'apprentissage de poursuivre leur scolarité dans un établissement ordinaire, avec des enseignements adaptés à leurs besoins spécifiques et à leurs difficultés. Leur emploi du temps alterne entre des moments en classe spécialisée (actuellement 12 élèves maximum, 10 il y a encore quelques années) et des moments en classe ordinaire en fonction de leurs acquis. Faut-il le rappeler ? Si des enfants sont affectés en ULIS, c'est parce qu'ils seraient en très grande difficulté en cursus ordinaire sur l'intégralité de leur temps scolaire. C'est la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH) qui affecte les enfants en ULIS, considérant que ce dispositif est ce qui répond le mieux à leurs besoins.

* Dans notre département, les collèges Delvincourt et Braque à Dieppe, le collège de Saint-Nicolas d'Aliermont, les collèges de Bacqueville-en-Caux, Auffay, Yerville, Bolbec, Saint Saëns, Duclair, Yvetot et Fécamp, ont ainsi été concernés par le manque de coordinateurs de classes ULIS à la rentrée 2021.

Sébastien Jumel, Député

Hubert Wulfranc, Député

Jean-Paul Lecoq, Député

Céline Brulin, Sénatrice.

Nicolas Langlois, Maire de Dieppe, Conseiller Départemental

Maryline Fournier, Maire d'Arques-la-Bataille, Conseillère Départementale

Laurent Jacques, Maire du Tréport, Conseiller Départemental

Alban Bruneau, Maire de Gonfreville l'Orcher, Conseiller Départemental

Joachim Moyse, Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray, Conseiller Départemental

Christine Morel, Maire d'Harfleur, Conseillère Départementale

Séverine Botte, Conseillère Départementale

Sophie Hervé, Conseillère Départementale